Plafonds de revenus pour les demandes effectuées en 2015*

Catégorie de ménage	Revenu fiscal de référence
1 personne seule	26 139 €
2 personnes sans enfants à charge ou jeune couple**	34 906 €
3 personnes ou 1 personne seule avec un enfant à charge ou jeune ménage sans enfants à charge	41 978 €
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 enfants à charge	50 677 €
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 enfants à charge	59 615 €
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 enfants à charge	67 187 €
Personne supplémentaire	7 495 €

**Le montant des ressources à prendre en compte correspond à la somme des revenus fiscaux de référence de chaque personne constituant le ménage au titre de l'année N-2. (ex : pour 2015 prendre votre avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013).*

***Couple dont la somme des âges révolus est au plus égale à 55 ans*
La notion de couple s'applique aux personnes mariées, vivant en concubinage ou liées par un pacte civil de solidarité

GROUPE CISN *Atlantique*